



Charte RSE de 123 IM

Fondée avec l'objectif de démocratiser le financement des PME non cotées auprès des épargnants français, 123 IM accompagne les entrepreneurs dans une croissance durable depuis 2001. Convaincus que les facteurs extra-financiers contribuent à pérenniser ce développement, les dirigeants de 123 IM se sont engagés dès 2016 dans une démarche de RSE¹ en adhérant aux principes d'investissement responsable des Nations Unies (UNPRI), en soutenant des initiatives telles que la TCFD et les Accords de Paris en vue d'atténuer l'impact climatique de ses activités et en signant la Charte Parité de France Invest. L'équipe a également défini un plan sur la période 2018-2021 couvrant la politique RSE de 123 IM et l'intégration des enjeux ESG² dans son métier d'investisseur, en prenant pour lignes directrices les recommandations des référentiels de place.

LA POLITIQUE RSE D'123 IM

Définie autour d'actions environnementales, sociales, sociétales et de bonne gouvernance (ESG), notre politique RSE se veut génératrice d'améliorations et se concentre sur les enjeux les plus matériels pour notre activité.

Environnement

Pour réduire notre empreinte environnementale, nous avons choisi d'axer notre action sur les thématiques les plus impactantes pour 123 IM :

- Réduire ou compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) engendrés par nos déplacements professionnels
- Réduire la consommation de papier, encre et autres fournitures de bureau
- Renforcer l'efficacité énergétique et opter pour l'utilisation d'énergie renouvelable
- Eliminer l'utilisation de plastique à usage unique
- S'engager pour le recyclage (déchets, fournitures, matériel de bureau, meubles, etc)

Social & Sociétal

Notre richesse réside dans notre capital humain et depuis notre création, il est l'un de nos principaux facteurs de performance – développer, épanouir et fidéliser nos talents est fondamental. Nous attachons une grande attention à notre politique sociale :

- Veiller à la gestion du parcours de carrière et à l'employabilité de nos collaborateurs
- Promouvoir la parité, la diversité et l'égalité des chances
- Œuvrer pour la bonne santé, la sécurité et le bien-être au travail des collaborateurs
- Associer les collaborateurs à la performance de 123 IM, via le PEE et l'actionnariat
- Engager un dialogue constructif avec nos parties prenantes et mener un mécénat dynamique

Gouvernance

Nous sommes convaincus qu'une bonne gouvernance est essentielle pour la croissance long terme de 123 IM. Nous avons choisi de concentrer notre action sur les points suivants :

- Instaurer une culture RSE et éthique
- Veiller au respect des lois, conventions et autres engagements de place tels que les UNPRI
- Respecter la séparation des fonctions d'exécution et de décision
- Renforcer notre gestion des risques
- Assurer la protection de toutes les données numériques

¹ RSE : Responsabilité Sociale & Sociétale de l'Entreprise. Selon la Commission Européenne, La RSE est « l'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques des entreprises à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes ».

² ESG : Environnement – prévention des risques environnementaux, optimisation des ressources, climat et biodiversité
Social & sociétal – formation, santé et sécurité, parité et diversité, partage de la création de valeur, implication dans la Cité
Gouvernance – contre-pouvoirs, réglementation, gestion des risques, séparation des fonctions d'exécution et de décision



ACCOMPAGNEMENT DES PARTICIPATIONS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE CRITÈRES ESG

Persuadés que l'analyse ESG permet d'identifier des risques et des opportunités de création de valeur dans les entreprises, nous avons intégré l'extra-financier dans tous nos métiers d'investisseurs sur le long terme. Notre objectif est d'aider, par notre analyse et notre accompagnement, les entreprises dans lesquelles nous investissons à progresser durant la période de détention dans leur prise en compte des enjeux ESG.

Plus précisément et conformément aux engagements pris par 123 IM lors de la signature des UNPRI :

1. Nous prenons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements et nous comptons sur la coopération des équipes dirigeantes durant cette phase
2. Nous sommes un investisseur actif et intégrons les questions ESG dans notre pratique d'actionnaire et nous tenons à ce que les dirigeants des entreprises dans lesquelles nous investissons agissent également pour l'intégration de critères et d'objectifs ESG dans leur activité
3. Nous nous engageons à accompagner les dirigeants dans la définition et la mise en œuvre de plans d'action ESG
4. Nous demandons aux dirigeants des entreprises dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur leurs enjeux et leurs progrès ESG sur une base annuelle
5. Nous organiserons au moins une fois par an une rencontre pour discuter des points émanant des reportings afin d'encourager la réalisation des objectifs ESG

Xavier Anthonioz,
Président du Directoire de 123 Investment Managers